

CONDITIONS GÉNÉRALES - Village de Vacances Les Ventoulines

- 1. RESERVATION. Elle ne devient effective que lorsque les deux points suivants sont réalisés :

a. la réception du contrat de location dûment signé impliquant l'acceptation des conditions générales de réservation et de séjour b. la réception de l'acompte représentant 30% du montant du séjour. Toute réservation est nominative et ne peut, en aucun cas, être cédée ou sous-louée. Le numéro de locatif attribué lors de la réservation n'est pas garanti (le type de locatif est garanti). Il peut être modifié en fonction des impératifs de planning. La réservation est conservée 48 heures après la date d'arrivée prévue. Passé ce délai, elle sera annulée, et la somme versée restera acquise au Village des Ventoulines.

Aucun remboursement ne sera accordé en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.

- 2. ASSURANCE. Il appartient au client de souscrire une assurance pour la location et pour sa responsabilité civile. Assurance annulation : voir annulation

- 3. ANNULATION. En cas d'annulation pour quelque motif que ce soit l'acompte versé n'est pas remboursé. Nous vous conseillons donc de souscrire une assurance annulation auprès de votre assureur. A défaut, nous vous proposons de contacter la compagnie GRITCHEN avec laquelle nous avons un partenariat.

- 4. CAPACITE D'HEBERGEMENT. Le contrat est établi pour une capacité d'hébergement maximum. Si le nombre de participants dépasse la capacité d'accueil, le prestataire peut refuser les clients supplémentaires, le contrat étant alors réputé rompu du fait du client. Dans ce cas, le prix de location reste acquis.

- 5. ANIMAUX. Les animaux sont admis dans le village au cas par cas après discussion. Dans le cas où votre animal ait été accepté, son séjour est tarifé 49 euros. Si c'est un chien, il doit impérativement être tenu en permanence en laisse y compris sur votre terrasse et les crottes doivent être ramassées.

- 6. ARRIVEES ET DEPARTS. Les arrivées se font entre 16h et 21h. Les départs ont lieu entre 7h et 10h. Si vous avez loué le Lov'nid, voir les horaires ci-dessous.

- 7. ESPACE AQUATIQUE. Cet espace est un lieu de détente, il doit rester calme. Les shorts de bain sont interdits. Les enfants doivent impérativement être accompagnés par un de leurs parents. Aucune nourriture et boisson ne sont autorisées dans l'espace aquatique. Tout manquement à ces règles conduira à l'exclusion des personnes de cet espace.

- 8. MENAGE. L'option « ménage fin de séjour » coûte 60 euros (40 euros si vous ne restez que 2 nuitées). Même avec cette prestation choisie, le logement doit être rendu avec le four, le lave-vaisselle, le réfrigérateur et les poubelles vidés et nettoyés.

- 9. CAUTIONS. Un dépôt de garantie d'un montant de 360€ par logement sera levé le jour de la possession des lieux et déposé de la manière suivante :

- un chèque de caution de 300€ pour garantir de la restitution de l'hébergement en bon état,

- un chèque de caution de 60€ qui sera encaissé si le ménage de fin de séjour n'est pas effectué correctement. Dans le cas où l'option "ménage de fin de séjour" aura été choisie et réglée, ce deuxième chèque de caution ne sera pas demandé.

- 10. EQUIPEMENTS CASSES OU DEROBES. En cas de casse (locatif, mobilier, vaisselle, équipements...), le client aura à régler le montant de la facture établie par un professionnel, correspondant au remplacement ou à la réparation. La casse non signalée et le vol seront facturés deux fois ce montant.

- 11. REGLEMENT INTERIEUR. Le client s'engage à se conformer aux dispositions du règlement intérieur affiché au village de vacances. En particulier, le silence doit être total entre 23 h et 8 h. Le client s'engage à se conformer à cette consigne et à la faire respecter par l'ensemble de sa famille. A noter qu'il est interdit de monter une tente sur l'emplacement d'un chalet.

- 12. DROIT A L'IMAGE. Le client accorde son droit à l'image au village des Ventoulines pour sa communication sauf s'il fait spécifiquement la déclaration inverse.

- 13. OUBLI et VOL. En cas d'oubli d'un ou de plusieurs objets, les frais de retour seront à la charge du client, facturés 50 euros par tranche de 5 kg. Les biens du client sont sous son entière responsabilité et aucune plainte ne pourra être reçue concernant un vol.

- 14. RESPONSABILITE. Les activités diverses (animations, sorties accompagnées, utilisation des piscines et des aires de jeux...) s'effectuent sous votre entière responsabilité. Les enfants sont en permanence sous la responsabilité de leurs parents. N'hésitez pas à vérifier votre assurance responsabilité civile si vous avez un doute.

- 15. FOURNITURES. Une fois par semaine sont fournis : une serviette de toilette, une taie d'oreiller et une paire de draps par personne, un tapis de bain par salle d'eau, un rouleau de papier toilette par WC. Les oreillers et couettes sont également fournis.

- 16. RESTAURATION ET BOULANGERIE.

En juillet/août, nous vous proposons un service de restauration rapide tous les soirs sauf le lundi. Un service boulangerie sur réservation vous est également proposé. Lorsque des groupes sont présents sur le site en demi-pension, vous pouvez utiliser le restaurant sur réservation.

- 17. CAS PARTICULIER DU LOV'NID. Tous les points ci-dessous sont valables à l'exception des suivants. La totalité du règlement se verse à la réservation. Les animaux ne sont pas admis. L'arrivée se fait à partir de 17h, le départ jusqu'à 11h, sauf si vous avez pris une option « séjour prolongé » jusqu'à 13h ou 15h. Le ménage est inclus dans le tarif.

-18. LITIGE - MEDIATION DE LA CONSOMMATION. En cas de litige entre le Client et l'entreprise, ceux-ci s'efforceront de le résoudre à l'amiable (le Client adressera une réclamation écrite auprès du Vendeur). A défaut d'accord amiable ou en l'absence de réponse du professionnel dans un délai raisonnable d'un mois, le Client consommateur au sens de l'article L.133-4 du code de la consommation a la possibilité de saisir gratuitement, si un désaccord subsiste, le médiateur compétent inscrit sur la liste des médiateurs établie par la Commission d'évaluation et de contrôle de la médiation de la consommation en application de l'article L.615-1 du code de la consommation, à savoir : La Société Médiation Professionnelle - www.mediateur-consommation-smp.fr - 24 rue Albert de Mun - 33000 Bordeaux.